Cegid XRP Ultimate

Temps et Activités

cegid

Document de release de la version J1

COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

- Nouveautés
  - Saisie des temps : évolution de la création de temps par duplication, copie ou à partir d'une période type
- Modifications
  - Indicateur du nombre d'heures par catégorie de conditions d'emploi, condition d'emploi
- Nouvelle expérience utilisateur
  - Page objet des intervenants 360

Ce document présente les évolutions survenues sur l'application Cegid XRP Ultimate Temps et Activités en J1.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Nouveautés

Saisie des temps : évolution de la création de temps par duplication, copie ou à partir d'une période type

Dupliquer J-1 ou S-1 : duplication des temps de la dernière journée ou semaine **saisie**.

La génération des temps est réalisée pour les jours n'ayant pas de temps saisis.

Explications

Précédemment, la duplication copiait les temps de la journée ou de la semaine précédant la date logique.
Maintenant :
- Dupliquer J-1 : duplication des temps de la dernière journée saisie. Si la date de la ligne des derniers temps est renseignée, la date de la ligne créée est égale à la date du jour (date logique) ;
- Dupliquer S-1 : copie des temps de la dernière semaine calendaire saisie (lundi au dimanche) pour la semaine calendaire de la date logique.

Par ailleurs, lors de la génération des temps à partir d'une période type ou par copie des temps d'une période ou par duplication, si les temps sont saisis par :
- jour (date de la ligne de temps renseignée) : les temps ne sont créés que s'il n'en existe pas déjà pour la journée ;
- période (date de ligne de temps non renseignée) : les temps ne sont créés que s'il n'en existe pas déjà pour la période traitée.

Transactions concernées

GTMP - Saisie des temps *(Transaction QTITPS)*

Modifications

Indicateur du nombre d'heures par catégorie de conditions d'emploi, condition d'emploi

Ajout du niveau intervenant.

Explications

Le niveau intervenant a été ajouté afin d'avoir la répartition des temps d'un intervenant par catégorie d'emploi et condition d'emploi (restitution appelée dans la "Page objet des intervenants 360").

Transactions concernées (ou liste des modifications)

Nombre d'heures par catégorie de conditions d'emploi, condition d'emploi

Nouvelle expérience utilisateur

Page objet des intervenants 360

Vue d'ensemble d'un intervenant permettant de visualiser les temps saisis, leur avancement, leur répartition, les demandes d'absences, les éléments variables du mois.

Des informations complémentaires sont accessibles à partir de la fiche : identification, coordonnées, affectation, contrat de travail, droits pour calcul des indemnités de déplacements, visites médicales, habilitations.

Transactions concernées

NOINTE - Intervenant 360 ***(Transaction QTOINT)***